

Les ours dans les Grisons en 2007

Expériences faites par l'office de la chasse et de la pêche et par des collaborateurs externes
au cours de l'été et de l'automne 2007

1^{er} novembre 2007

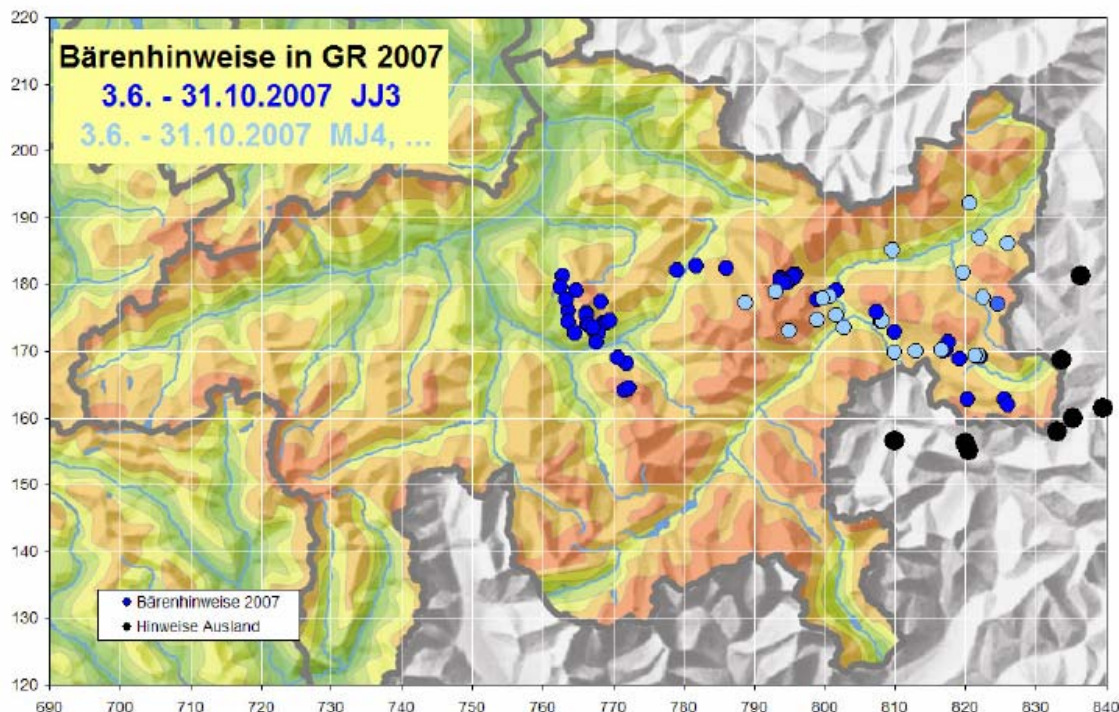
Sommaire

1. Mouvements des ours et plus particulièrement de JJ3
2. Problèmes dégâts et prévention
3. Capture, surveillance et effarouchement de JJ3
4. Charges de personnel

Annexes : photos

1. Mouvements des ours et plus particulièrement de JJ3

Entre le 3 juin et le 31 octobre 2007, la présence permanente de 2 ours, sinon de 3, a été prouvée dans les Grisons. Deux individus issus de la population du Trentin ont été génétiquement identifiés, à savoir JJ3 (né en 2006) et MJ4 (né en 2005). Il est en revanche difficile d'attribuer à coup sûr aux individus connus les observations et événements qui se sont produits en juin en Basse Engadine et dans la vallée de Müstair.



Traces d'ours dans les Grisons en 2007

Traces d'ours en 2007

Indices à l'étranger

JJ3 – fils de Jurka, frère de Lumpaz (JJ2)

JJ3 est l'ours le plus souvent observé et génétiquement identifié. Il avait passé jusqu'à fin mai quelques jours dans la vallée de Trafoi sur le col du Stelvio.

JJ3 est un ours brun mâle d'à peu près 21 mois. Il est né en janvier 2006 dans le Val di Tovel (Trentin – Italie). Il est le fils de Jurka et de Joze. Il a 4 frères et sœurs: JJ1 alias « Bruno » et JJ2 alias « Lumpaz », nés en janvier 2004, ainsi que JJ4 et JJ5, un mâle et une femelle de la portée 2006. À la fin du printemps de cette année, JJ3 a commencé à s'éloigner de sa mère. Après un bref séjour dans le sud du Tiro, il est arrivé en Suisse cet été.

Ses déplacements se distinguent clairement de ceux de l'autre individu à partir du **3 juillet**. Dès ce jour, on l'observe très souvent ou on relève des indices de sa présence sur le flanc sud du **col de la Flüela**. C'est à l'aide d'une analyse d'ADN à partir d'un échantillon de poils prélevé le 20 juillet (les 2 échantillons d'excréments du 4 juillet, également de la Flüela, ne sont jamais parvenus au laboratoire à Bologne) qu'il est établi avec certitude qu'il s'agit de JJ3. 21 moutons et 1 lama sont tués en quelques jours au col de la Flüela. Pendant ce temps, l'ours passe ses journées le plus souvent à se reposer dans les forêts de pin couché pour, le soir et la nuit, chasser les moutons ou chercher une autre nourriture. JJ3 a été vu et même filmé à plusieurs reprises de l'autre côté de la vallée. Le garde-chasse l'a observé attaquer un mouton juste au-dessus de la route de la Flüela le soir du 10 juillet.

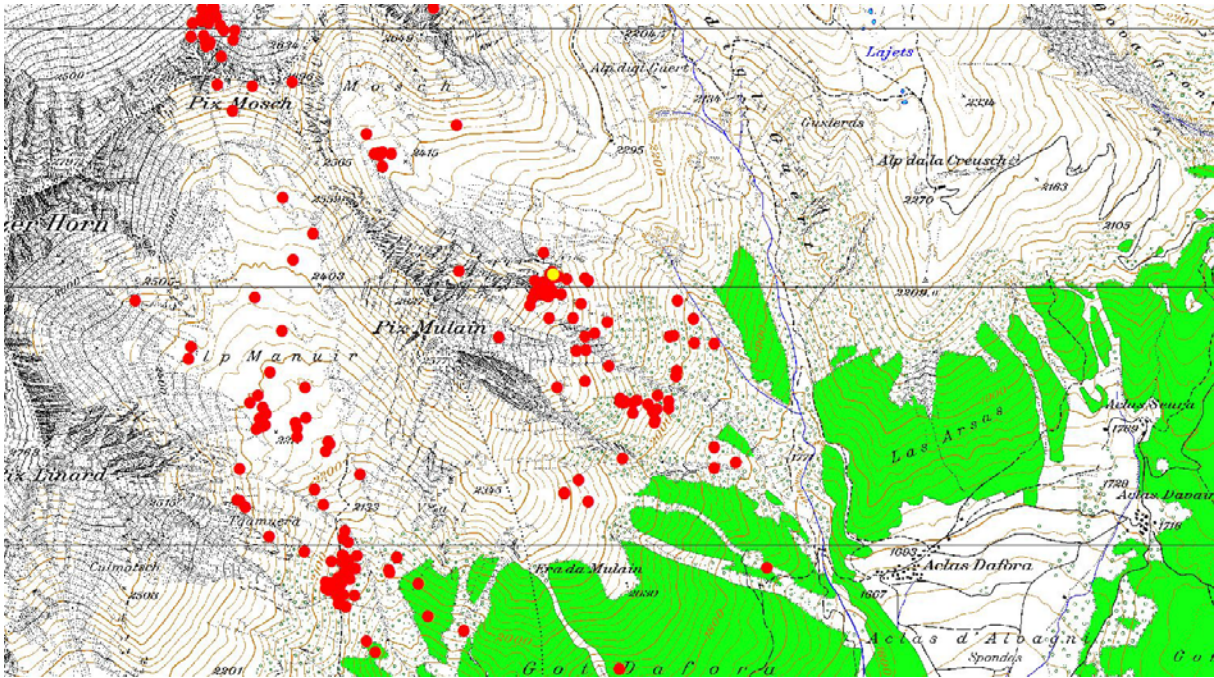
Le berger qui garde son troupeau de 950 moutons au col de la Flüela ne parvient pas à regrouper ses bêtes pour les protéger contre les attaques répétées de l'ours. Un début de solution se dessine le 9 juillet avec deux bergères et leurs chiens de protection des troupeaux, d'abord 3, puis 2, et avec la clôture. Le 14 juillet à 2 heures du matin, il faut néanmoins deux tirs de sommation pour réussir à éloigner l'ours des abords de l'enclos. La nuit suivante, il est procédé à une première tentative de capture avec des pièges à lacet à proximité de l'enclos des moutons.

Dans la nuit du 18 au 19 juillet, JJ3 vide deux poubelles de l'hospice de la Flüela pour finir par passer, semble-t-il, de la vallée de la Flüela à celle de Dischma près de Davos. Le 19 juillet à 21 heures, JJ3 y est vu par un berger. Le 20 juillet, il tue un mouton à Davos-Frauenkirch, sur le flanc droit du Landwassertal.

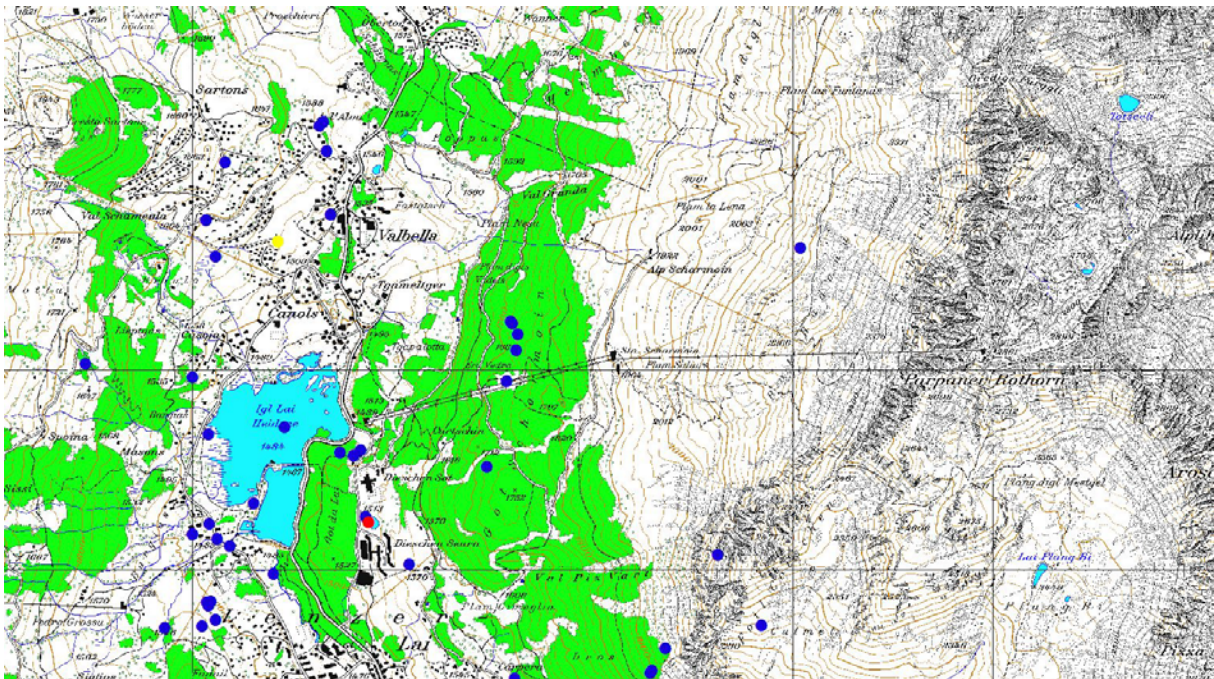
Le **22 juillet**, trois premiers moutons sont blessés ou tués dans le Val d'Oir près d'**Alvaneu**. La protection y est assurée par des chiens sur place dès les premières attaques. Toutefois, le petit nombre des moutons (120), l'absence de bergers sur le site et le manque d'hébergement adéquat expliquent pourquoi il est finalement décidé de ne pas intégrer de chiens de protection et de conduire plutôt le troupeau en aval et de l'installer dans une bergerie pour la nuit.

Comme l'ours recommence ses attaques le lendemain, il est décidé de faire une nouvelle tentative de capture avec des pièges à lacet le 25 juillet. Mais cette fois l'ours ne revient pas. Le 26 juillet, il tue un autre mouton dans la région du Piz Mulain / Mosch. Nouvelle tentative pour l'attraper mais de nouveau sans succès. L'essai est réitéré les 5 et 6 août près des moutons tués dans le Val d'Oir où l'ours est entre temps revenu. Mais c'est un nouvel échec.

Le 6 août, l'ours passe de l'autre côté de la vallée. Le 12, il est capturé dans le Val Spadlatscha du parc Ela par une équipe bien entraînée (personnel de l'hélicoptère, deux vétérinaires et des garde-faune de l'office grisonnais de la chasse). L'ours est muni d'un émetteur GPS/GSM – VHF. À partir de ce moment, il peut être non seulement surveillé très étroitement grâce aux données horaires GPS, mais aussi localisé régulièrement par un spécialiste. Entre le 15 août et le 20 septembre, l'ours reste sur le flanc sud entre Alvaneu et Brienz. Au cours de cette période, il attaque et tue encore 4 moutons. Ici il consomme les cadavres des moutons tués ainsi que celui d'un veau, tombé sans qu'il y soit pour quelque chose. En effet, au lieu de descendre le veau dans la vallée par hélicoptère, on l'a déposé dans la réserve de Mulain. On peut supposer que cette mesure a contribué à prévenir les rencontres entre l'ours et l'homme durant la saison de chasse et donc à minimiser les risques de conflit. L'ours fait durant cette période quelques escapades dans la vallée voisine de Ramosch et Alp Sanaspans.

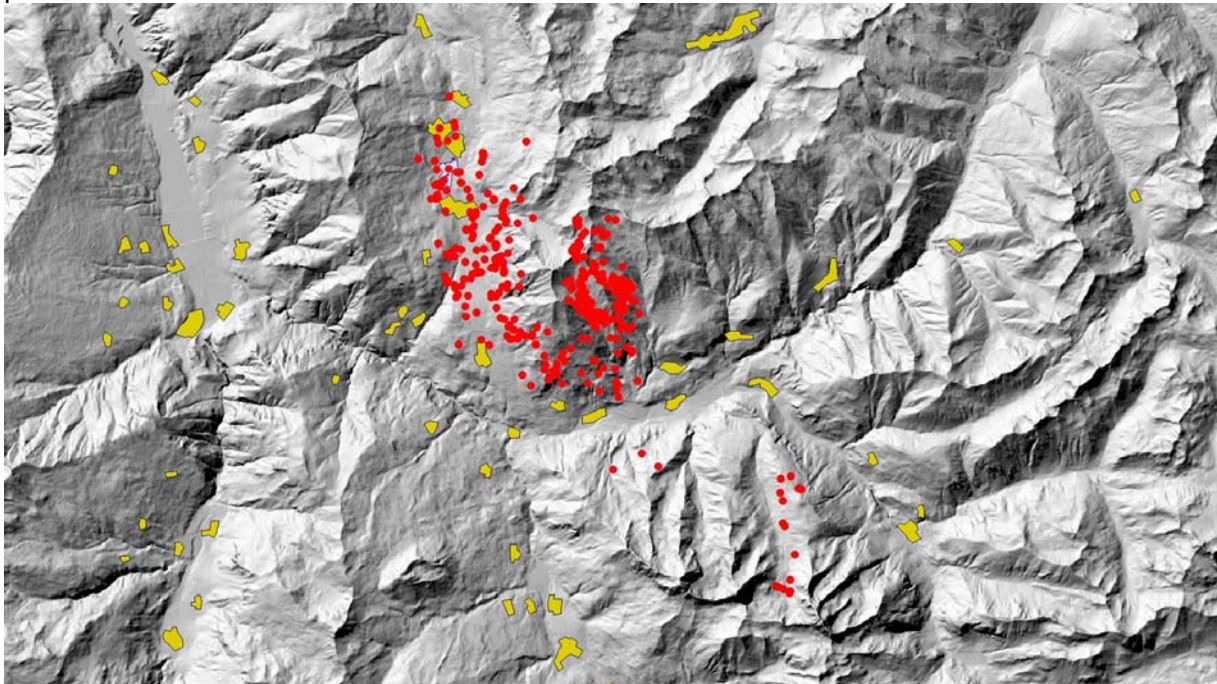


Le **21 septembre**, l'ours élargit son territoire. Il va pour la première fois en direction de la **Lenzerheide**, traverse la vallée en longeant le village et tue une chèvre. Les jours suivants, il retourne régulièrement à la Lenzerheide et à Valbella. Il y apprend vite à exploiter les conditions locales et à mettre en pratique le comportement qu'il a appris de sa mère Jurka, soit à rechercher activement de la nourriture au village. C'est ainsi qu'il trouve à manger la plupart du temps en pillant les bennes à ordures. Il se nourrit aussi d'autres déchets organiques et de restes de viande dans les fermes et des appâts placés par les chasseurs.



Il passe ses journées sous les pins couchés en lisière de forêt sur le flanc du Lenzerhorn. Entre le 24 septembre et le 9 octobre, il fait l'objet d'une opération d'effarouchement sur 10 nuits. Le **11 octobre**, l'ours retourne sur le territoire qu'il connaît au-dessus d'**Alvaneu** et revient brièvement à Ramosch. Le 20 octobre, il réapparaît sur la Lenzerheide. La nuit suivante, nouvelle opération d'effarouchement suivie le lendemain d'une traque (14 personnes) sur tout le territoire de la Lenzerheide pour le repousser vers Alvaneu, où on a déposé des appâts afin de

le capturer mais sans succès. Le 25 octobre, il change de côté de vallée. Il dévaste des poubelles le 27 octobre à Surava.



Le récapitulatif des relevés GPS montre que JJ3 concentre ses déplacements sur un espace relativement petit.

MJ4 et un troisième ours?

Le deuxième ours clairement identifié est MJ4, fils de Maja, bien plus farouche, et de Jose. Les traces indubitables de son passage ont été relevées dans le Val Müstair, à Ivrainna et dans le massif de la Sarsura. En revanche, on ne sait pas aussi précisément s'il s'agit du même animal pour les autres indices en Basse-Engadine (Val d'Uina, Val S-charl, Val Sinestra et Alp Munt, Ardez). Il est possible qu'il s'agisse d'un troisième ours encore non identifié.

Résumé

Au moins deux ours bruns mâles sont passés d'Italie en Suisse depuis le début du mois de juin 2007. Deux animaux ont été identifiés: JJ3 et MJ4. D'animal dangereux, JJ3 est devenu un ours à problème, ce qui est dû principalement au fait qu'il a découvert d'importantes réserves de nourriture artificielle sur la Lenzerheide. Si les problèmes ont pu être longtemps contenus et les graves conflits avec l'homme évités, c'est néanmoins grâce au collier émetteur et à la présence constante des garde-faune ainsi que grâce aux mesures de protection prises dans les alpages et près des ruches. Ce qui n'a été possible qu'avec le concours de garde-faune professionnels et d'un fort engagement du personnel.

2. Problèmes, dégâts et prévention

Animaux domestiques tués

L'indemnisation des dégâts causés aux animaux domestiques s'élève à **39 890 francs**, de ceux causés aux essaims d'abeille à **6200 francs**. Il n'est pas possible d'attribuer indubitablement à des individus donnés les dégâts enregistrés dans les Grisons avant le 3 juillet 2007.

Animaux dont on ne peut attribuer la mort avec certitude à JJ3 ou MJ4:

- Scuol, S-charl-Plazèr 18 moutons

Environ 30 % de ces dégâts ne sont assurément pas le fait de JJ3, mais il peut être l'auteur du reste.

Animaux dont on ne peut pas attribuer avec certitude la mort à JJ3:

- Sent, Val da Ruinas 7 moutons

- Sent, Curtinatsch 3 moutons

Animaux dont on peut attribuer la mort avec certitude à JJ3:

- Susch, Flüela 21 moutons

1 lama

- Davos, Frauenkirch 1 mouton

- Alvaneu 8 moutons

- Lenzerheide 1 chèvre

Dégâts causés à des essaims d'abeilles qu'on ne peut attribuer avec certitude à JJ3 ou MJ4:

- Val Müstair, Susch 3 Fr. 4500 Fr. 4500

Dégâts causés à des essaims d'abeilles par JJ3:

- Lenzerheide 1 Fr. 1700 Fr. 1700

Seuls sont indemnisés les animaux tués et les dégâts que le garde-faune établit comme étant le fait de l'ours et pour lesquels il a dressé un procès-verbal. Plusieurs agriculteurs, fermiers ou armaillis demandent également que leur soient indemnisés les coûts dus à la présence de l'ours, c'est-à-dire les dépenses engendrées par la surveillance et les mesures de protection des troupeaux ou encore les animaux dont le cadavre n'est pas retrouvé. Les revendications de cette nature, dont le montant s'élève à 13 300 francs, ont toujours été rejetées. Non parce qu'elles ne seraient pas justifiées, mais parce qu'il n'existe aucune base légale telle que celle qui concerne les animaux tués par les grands prédateurs.

Des **mesures de protection des troupeaux** ont été prises au col de la Flüela comme dans le Val Sinestra. Chaque fois, il n'y a plus eu aucun dégât par la suite, sans doute aussi parce que l'ours avait quitté la région. Cet été, il y avait également des chiens de protection des troupeaux sur plusieurs alpages grisons situés sur le territoire de l'ours (p. ex. vallée de Müstair, alpage de Russenna). Aucun animal n'y a été tué.

Il n'a pas été possible de mettre en œuvre une protection des troupeaux à Alvaneu-Surava, parce que le troupeau était trop petit, non gardé et qu'il n'y avait aucune possibilité d'hébergement sur l'alpage. Les moutons ont été ramenés dans la vallée.

Dans le S-charltal, un berger s'est installé en permanence sur l'alpage après la constatation des premiers dégâts, le 2 juillet. Mais les propriétaires des moutons ont refusé une protection des troupeaux malgré la séance d'information organisée au Plantahof.

Des **mesures de prévention** visant à protéger les **essaims d'abeilles et les ruches** ont été prises dans la vallée de Müstair, près de Susch et à la Lenzerheide, généralement sous la forme de clôtures électriques. Une partie de ces mesures a été exécutée dans le cadre d'un projet OFEV-WWF, l'autre sur une base volontaire. Quelques-unes d'entre elles sont malheureusement intervenues trop tard.

Irruption à proximité de bâtiments d'habitation et dans des zones habitées

Jusqu'à la mi-septembre, le peu farouche JJ3 ne se montre que de rares fois à proximité de bâtiments d'habitation et de mayens, alors même qu'il a appris ce comportement de sa mère et qu'il l'a adopté dans la vallée de Trafoi et près de Trepalle, sur la commune de Livigno. Le plus souvent, dans ces cas, ils saccage les composts ou cherche une nourriture quelconque, avec une grande démonstration de force. Ses visites impromptues sont constatées à l'hospice Flüela, aux mayens d'Alvaneu ainsi qu'à Prosut et Bärenboden ob Filisur.

Après sa « découverte » de la Lenzerheide, JJ3 apprend vite à se déplacer au milieu des zones habitées et à se servir ad libitum des sources de nourriture qu'il y trouve. Il y est vu à plusieurs reprises.

Les vastes **opérations d'effarouchement** commencent immédiatement après qu'on a observé un changement dans ses déplacements et ses habitudes alimentaires. Elles permettent de repousser l'ours de la Lenzerheide vers la vallée d'Albula. Le 27 octobre, il y vide les bennes à ordures de la commune de Surava.

Rencontres avec l'homme

Pendant sa migration de Trafoi vers la vallée d'Albula via le col de la Flüela, JJ3 a été observé, photographié et filmé à plusieurs reprises, y compris de jour. Ce faisant, tantôt il évite activement l'homme, tantôt il l'ignore totalement. Dans quelques rares cas, une situation critique semble imminente. Par deux fois, dans la région des mayens d'Alvaneu, des tirs de sommation sont lancés, qui font immédiatement fuir l'ours. La plupart des observateurs évoquent un animal peu farouche, mais absolument pas agressif. Après les actions destinées à l'éloigner, l'ours a adopté un nouveau comportement: il s'arrête discrètement et à couvert pendant un long moment (« fait le mort »), y compris à proximité immédiate de l'homme.

Les avis à la population soulignent à plusieurs reprises que l'ours ne représente quasi aucun danger, mais que les situations critiques sont possibles lorsqu'il se sent acculé par des circonstances malheureuses.

Les mesures d'effarouchement et les opérations de refoulement devaient non seulement lui faire éviter les zones habitées par l'homme, mais aussi augmenter sa peur de l'homme.

3. Capture, surveillance et effarouchement de JJ3

Équipe

Dès le mois d'octobre 2005, une équipe spéciale est constituée, formée et entraînée à l'exécution de tâches de monitoring et à une éventuelle capture d'ours.

Au départ, la formation est donnée par Paolo Molinari et Hans Roth, tous deux experts de l'ours, avant d'être assurée principalement par Paolo Molinari en 2007. D'autres méthodes de gestion sont mises au point, généralement selon le principe du « learning by doing ». Il faut citer comme exemples l'entraînement à la capture et à l'immobilisation à l'aide d'un hélicoptère ou la mise au point d'une tactique d'effarouchement efficace.

Tentatives de capture

Au total, quatre tentatives de capture sont faites à quatre périodes et trois endroits différents. Les trois premières à l'aide de pièges à lacet et de cadavres de mouton et à des endroits où il est possible d'appâter l'ours avec des fruits et légumes. Sept nuits sont nécessaires pour ces tentatives. L'ours ne revient jamais aux endroits choisis pour le piéger. Mais il est observé plusieurs fois à des altitudes supérieures à la limite de la forêt, parfois pendant de longues périodes. L'idée germe alors d'une opération en hélicoptère, c'est-à-dire d'une immobilisation exécutée à l'aide d'un fusil hypodermique. Dans un premier temps, des vols d'essai sont effectués depuis l'aéroport de Samedan pour tester la faisabilité de l'opération. Une fois les

exercices terminés, c'est le début de la phase opérationnelle. L'occasion ne se fait guère attendre et, le 12 août, l'animal est attrapé, endormi et muni d'un collier émetteur lors d'une action rapide et sans accroc avant d'être libéré.

Surveillance

La surveillance de l'animal s'opère par GSM/GPS, ou au moyen des repérages traditionnels au sol (système VHF).

Le collier a été programmé de telle manière que le GPS enregistre la position de l'animal toutes les heures. Ces positions sont envoyées en série toutes les huit heures par liaison mobile. D'un point de vue purement théorique, ce dispositif fournit 21 positions par jour, mais il n'en arrive généralement qu'un tiers, car seules les positions qu'un nombre minimal de satellites peuvent atteindre sont enregistrées. Au total, environ 650 positions sont enregistrées.

Le système VHF permet de faire 200 autres repérages. Depuis sa capture, l'ours reste sous contrôle et son lieu de séjour est rapidement repérable ou délimitable.

Effarouchement

Les opérations d'effarouchement sont également préparées. Sachant que les balles en caoutchouc seules ont un effet limité, on a également recours à des pétards de la marque Pseudart®. Ceux-ci ne peuvent être tirés qu'à l'aide d'un fusil hypodermique. Ils sont chargés de poudre noire et explosent quand ils touchent l'animal. L'opération doit s'accompagner d'un signal d'alarme (corne de brume) afin que l'animal associe le tir au bruit et qu'il puisse à l'avenir être effarouché au moyen du seul signal d'alarme.

Nous jugeons du résultat des opérations d'effarouchement exécutées à la Lenzerheide comme suit:

- lors des premières opérations, l'ours fuit pour réapparaître rapidement près de la prochaine benne à ordures;
- JJ3 ne s'approche plus jamais d'une poubelle près de laquelle il a été effarouché. Avec la multiplication des opérations, une « zone rouge » se constitue que JJ3 ne pénètre plus jamais (voir illustration ci-dessous);
- la dernière opération d'effarouchement exécutée le 21 octobre, immédiatement après son retour dans la région de la Lenzerheide et son irruption dans la zone habitée, combinée avec une traque et une opération pour le refouler vers la vallée d'Albula le jour suivant, est d'abord un succès, au moins dans la région de la Lenzerheide.



Il commence à éviter successivement, et à grande échelle, les lieux où il a reçu des tirs de balles en caoutchouc ou de pétards, comme le montre l'illustration ci-jointe.

L'opération de refoulement se déroule sur les pentes du Lenzerhorn. Grâce à la neige, aux localisations précises, à la liaison radio et au personnel habitué à la montagne, cette opération est menée avec succès et sans incident.

4. Charges de personnel

L'office de la chasse et de la pêche du canton des Grisons s'est beaucoup investi pour assurer le suivi et la gestion des ours dans les Grisons: 20 garde-faune à temps plein, 40 garde-chasse à temps partiel, un biologiste de la faune sauvage et un vétérinaire, qui ont non seulement apporté leur immense savoir en matière de faune sauvage et leurs grandes capacités mais les ont étendus au sujet ours. Sans cette surveillance professionnelle de la faune, présente dans tout le canton des Grisons, il n'aurait jamais été possible d'encadrer les ours, ni de protéger la population. Ces derniers mois, ce sont au total 2350 heures qui ont été consacrées à la surveillance et à l'encadrement des ours et à la protection de la population. Il faut y ajouter les heures des experts et des assistants de terrain à qui il a été fait appel. Une grande partie de ce travail a été consacrée à l'information.

Les conseils experts étaient fournis en la personne du spécialiste italien des grands prédateurs, Paolo Molinari de Tarvisio. À partir du mois de septembre, il a été assisté sur le terrain par Mario Theus, ing. Forest. EPF, détaché par l'OFEV.

L'office grisonnais a réalisé un objectif essentiel: collecter nombre d'expériences pratiques et mettre au point plusieurs stratégies grâce à l'encadrement étroit de JJ3 et à son dispositif émetteur, mais aussi et surtout à cause du caractère peu farouche de l'animal. L'équipe a réalisé un investissement non négligeable pour être à même de faire face aux tâches futures. Ce travail a cependant montré qu'une équipe bien instruite et mobile doit absolument être aussi dotée du meilleur équipement. Ces missions ne peuvent se faire sans radios, appareils de vision nocturne et fusils à lunette et projecteurs.

Nous avons réussi à montrer que la surveillance de la chasse sait rester professionnelle même en présence de l'ours et faire preuve d'un réel engagement en faveur de la population.